

# Élaboration d'une politique culturelle municipale

Par **Fernand Caron**

Conseiller en développement culturel

Selon le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ)<sup>1</sup>, 43 municipalités et 24 MRC se seraient dotées d'une politique culturelle en date de juin 2003; 11 autres municipalités et 11 MRC seraient en préparation ou en révision d'une telle démarche. Les plus anciennes, celles de Québec et de Sherbrooke, datent du début des années 80.

Les Arts et la Ville se fait promoteur de telles démarches puisque, pour en devenir membre, il faut avoir adopté une politique culturelle ou amorcé une démarche en ce sens. À cet effet, voici des suggestions susceptibles de vous aider dans le processus d'élaboration d'une politique culturelle municipale.

## Pourquoi entreprendre une telle démarche ?

- pour définir son identité culturelle ;
- pour connaître les besoins et les attentes du milieu ;
- pour se donner une vision à long terme ;
- pour donner aux élus le pouvoir qui leur revient ;
- pour établir des priorités d'intervention ;
- pour maximiser les ressources ;
- pour se positionner sur la scène régionale ;
- pour conclure une entente avec le MCCQ ;
- ou simplement pour faire comme les autres !

## Le processus : lieu, moment et durée

Un projet de politique culturelle municipale a plus de chances de succès dans un milieu où le potentiel culturel est suffisamment varié, peu importe la densité de population. Évidemment, plus la volonté politique appuie la démarche, plus on aura de chances de réussite. Il est d'ailleurs probable qu'au début d'un second mandat, les élus seront plus disponibles. Le processus complet durera de 4 à 24 mois.

## Lancement du projet

Le leadership de l'administrateur(trice) ou de l' élu(e) permettra de mobiliser les énergies et de les orienter vers une idée de projet qui sera officialisé par une résolution municipale définissant le mandat, la formation et la nomination des membres du comité de travail, l'échéancier de réalisation et, éventuellement, le budget. La première rencontre servira à apprivoiser les méthodes de travail de chacun, à assimiler le mandat global et à se familiariser avec le vocabulaire. On y établira aussi des champs d'intervention qui, selon les milieux, pourront varier de la pratique amateur à la pratique professionnelle. Enfin, on décidera de confier la recherche et la rédaction à une ressource interne, externe ou à une équipe mixte formée des deux types de ressources (le consultant agissant comme conseiller pour certaines étapes).

## État de situation

L'équipe de recherche devra décrire le portrait global de l'évolution antérieure et surtout celui de l'état actuel de tout ce qui peut affecter les ressources et les comportements culturels sur le territoire, notamment la géographie, l'histoire, la démographie, le schéma et les règlements, les statistiques et les études diverses (inventaires, études d'impact, etc.). On y analysera aussi les pratiques culturelles (offre et demande), de même que le rôle actuel de la municipalité et les ressources investies, aussi bien par la municipalité que par ses partenaires.

---

<sup>1</sup> <http://www.mcc.gouv.qc.ca/cultmun/polcult.htm>

## **Problématique**

- Analyse des forces (acquis, potentiels, réussites, etc.) ;
- des faiblesses (taux de fréquentation, désengagement des ressources, déficiences des équipements, etc.) ;
- des opportunités (partenariat, leadership, etc.) ;
- des contraintes (exode, baisse des revenus, etc.) ;
- des concordances et des divergences.

## **Validation**

*Validation* signifie, ici, vérification et appropriation des résultats de l'état de la situation ainsi que de l'exactitude de la problématique. Il faudra saisir la bonne occasion, diffuser l'information au préalable, inviter les bonnes personnes et s'assurer que les alliés soient présents. On devra convenir du leadership de la rencontre, en plénière ou en ateliers. Une activité sociale complémentaire permettra de consolider les liens et, peut-être, d'avoir accès à des informations qui n'ont pas été dévoilées lors de la rencontre formelle. On complétera le processus par une diffusion des résultats.

## **Rédaction d'un avant-projet**

L'avant-projet doit proposer un rappel de la démarche et de la problématique, la mission, les objectifs généraux, le rôle de la municipalité et les ajustements à la structure. Cet avant-projet, mentionnant aussi les impacts administratifs et budgétaires, sera approuvé par le comité de travail et présenté au conseil municipal pour approbation de principe.

## **Consultation**

Suivre les mêmes étapes que celles de la validation. Étape d'ajustements au texte avec, une nouvelle fois, approbation du comité de travail et information au conseil.

## **Adoption**

Un mémoire de présentation avec résumé administratif est préparé par l'équipe de travail. Les partenaires culturels sont invités au conseil. Présentation par le (la) responsable du comité de travail. Résolution. Remerciements au comité de travail et nouveau mandat pour le suivi.

## **Diffusion**

Impression, communiqué et conférence de presse. Distribution aux citoyens et aux partenaires.

## **Mise en œuvre et suivi**

Un nouveau comité de suivi est nommé. Il fera le bilan régulièrement et transmettra à l'administratif ou au politique ses commentaires sur la priorité des projets, l'échéancier et le financement. Pour la mise en œuvre, on s'assurera du partenariat interne et externe. Avec un plan d'action en mains, on ira frapper aux portes du MCCQ pour négocier une entente de complémentarité, échelonnée sur trois à cinq ans. Mais il faudra aussi intégrer cette politique au discours municipal, administratif et politique.

## **Bénéfices**

- planification
- concertation et implication du milieu et des partenaires
- positionnement de la culture dans la ville et dans un milieu élargi
- transparence des orientations et des actions
- implication et imputabilité des décideurs qui devraient s'approprier le résultat
- échéancier d'un plan d'action
- pérennité dans la vision de services à la population

## **Références**

Actes du colloque *Les politiques culturelles, de l'intention au constat*, Les Arts et la Ville, 25 et 26 octobre 1996, Lévis

*Guide d'élaboration et de mise en œuvre d'une politique culturelle municipale*, RQLM et MCCQ, 1997.

<http://www.mcc.gouv.qc.ca/cultmun/polit.htm>

Cent quatre-vingts fiches d'actions de développement culturel en France

<http://www.culture.gouv.fr/culture/bdd/index.html>